



CABINET DU PRESIDENT

Seul le prononcé fait foi

Lundi 15 janvier 2018

<p>VOEUX DE L'AGGLOMERATION DISCOURS DE SIMON PLÉNET</p>
--

Bonsoir à toutes et tous

Je vous propose de démarrer cette cérémonie des vœux d'Annonay Rhône Agglo.

Je voudrais saluer l'ensemble des personnalités présentes ce soir.

Monsieur le Ministre, cher Olivier, qui malgré un emploi du temps chargé a su, comme toujours, être à nos côtés. Tu restes fidèle à tes engagements envers notre territoire. Je t'en remercie très sincèrement.

Messieurs les sénateurs, qui parcourent tout le territoire de l'Ardèche et qui nous font le plaisir d'être à nos côtés ce soir.

Madame la députée, Michèle Victory, que je suis très heureux de t'accueillir ce soir. Députée depuis le 24 décembre, un beau cadeau de Noël pour toi, mais aussi pour la circonscription car je connais ta capacité de travail, tes convictions pour défendre notre Nord-Ardèche.

Notre nouveau Préfet, Philippe Court, qui a pris ses fonctions récemment. Bienvenu dans le plus beau département de France, je vous souhaite un plein

épanouissement dans vos nouvelles fonctions.

Monsieur le Sous-Préfet, Bernard Roudil, arrivé aussi il y a quelques mois. Je salue votre engagement très fort à nos côtés. Votre aide, sur de nombreux projets, nous est précieuse.

Monsieur le Président du Département, cher Laurent je suis très heureux de ta présence à nos côtés. C'est la première fois que le Président du Conseil Départemental assiste aux vœux de l'intercommunalité. Tu es très souvent en Nord-Ardèche, fidèle à ta devise il n'y a qu'une Ardèche. Merci donc de ta mobilisation, de ta simplicité et de ton engagement au service de notre département.

Monsieur le conseiller régional délégué, Oliver Amrane. Merci Olivier pour le travail engagé ensemble qui permettra j'en suis sûr de tisser un partenariat constructif entre la Région et l'Agglo.

L'ensemble des élus régionaux et départementaux, Virginie Ferrand, conseillère régionale, Séphanie Barbato, Denis Deuchamp, Vice-présidents du Département, Camille Jullien, Marc-Antoine Quenette, conseillers départementaux

L'ensemble des élus : maires, conseillers municipaux et communautaires, les anciens élus, et bien sûr, les membres de l'Exécutif,

Les représentants des forces de secours et de sécurité

Les chefs d'entreprise, les représentants syndicaux, les présidents d'associations, les consulaires, les agents de l'agglomération et vous toutes et tous Mesdames et Messieurs,

Je ne saurai commencer sans vous adresser à toutes et tous, au nom de l'ensemble des élus communautaires, mes vœux sincères pour cette nouvelle année qui démarre. Qu'elle soit belle et paisible et qu'elle soit une source d'épanouissement dans vos vies personnelles comme dans les projets qui vous animent.

De façon plus collective, j'espère aussi que cette année 2018 continuera de marquer des avancées dans le champ du développement économique, de l'attractivité, du progrès social, de la transition écologique, de la vitalité de notre

démocratie locale, de tous ces objectifs pour lesquels nous oeuvrons et qui permettent aux territoires d'évoluer, d'inscrire des changements dans la durée.

Une cérémonie des vœux c'est toujours l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour l'année qui s'ouvre.

S'agissant du bilan, je souhaite retenir deux éléments qui ont, il me semble, marqué l'année 2017.

Le premier est, que l'année qui vient de s'achever est l'année du rebond économique.

Le développement économique est, vous le savez, la compétence première de notre agglomération. Nous y mettons toute notre énergie, que ce soit dans l'aménagement des zones d'activités, dans la recherche d'immobilier, dans l'animation, la mise en réseau, l'accompagnement... Par son action, Annonay Rhône Agglo essaie de réunir toutes les conditions qui vont permettre aux entreprises de s'installer, de créer et de développer leur activité.

Mais c'est bien l'entreprise qui est le moteur de la vitalité économique du territoire.

Je veux parler de toutes les entreprises – TPE, PME, industries, commerçants, artisans, indépendants, auto-entrepreneurs, coopératives... et de tous les secteurs. Je veux parler de celles qui se développent et de celles qui traversent des difficultés sans renoncer. En 2017, on en dénombrait 3220 sur le territoire.

Il est impossible de les nommer toutes, j'espère qu'on ne m'en tiendra pas rigueur. Derrière des fleurons locaux ou des entreprises plus anonymes, se trouvent d'importants projets de développement, de transformation, d'exportation, d'innovation...

Les effectifs salariés n'ont cessé de croître depuis 2012, après 4 années de baisse. Ils atteignent aujourd'hui un niveau supérieur à 2008 notamment grâce au développement de nos industries, ce secteur représentant plus de 40% des emplois.

Notre territoire a su se "régénérer" et recréer plus d'emplois que ceux qui avaient été supprimés entre 2008 et 2012.

Le rôle des entreprises est essentiel et je crois qu'il faut donner un coup de chapeau à leurs représentants, qui sont nombreux ici ce soir.

L'autre fait marquant de l'année 2017 se trouve lui, sur le plan institutionnel. C'est celui de la naissance d'une nouvelle intercommunalité, Annonay Rhône Agglo.

Nous sommes forts aujourd'hui de 29 communes, sur un territoire vaste qui s'étend du Rhône au grand Felletin et compte près de 50 000 habitants.

Nous formons un ensemble capable de compter à l'échelle départementale et régionale.

Pour les habitants, cette réforme territoriale est presque passée inaperçue même si nous avons veillé à ce que, dès le 1er janvier 2017, l'ensemble des habitants du territoire aient un égal accès aux services publics que nous gérons.

Pour les élus du territoire, pour les agents, la réforme silencieuse a pourtant pris la forme d'une petite révolution !

Je veux m'arrêter sur le travail des agents qu'ils soient communaux ou intercommunaux. Cette réforme a demandé la mobilisation de nombre d'entre eux, pour mettre en place cette nouvelle organisation, pour dresser des bilans, préparer des propositions, accompagner les élus dans les prises de décisions importantes qui ont eu lieu tout au long de l'année. Je souhaite sincèrement les remercier pour leur implication.

Enfin, pour les élus aussi, les changements furent de taille. Les 29 maires ont dû échanger et construire ensemble un projet sur un territoire neuf qui réponde aux attentes de nos habitants, de nos entreprises ou du monde associatif. Un merci tout particulier à Richard Molina, ancien président de Vivarhôte et premier Vice-président d'Annonay Rhône Agglo qui a grandement contribué à la réussite de tous nos échanges.

Ce projet de territoire se concrétise aujourd'hui, avec l'adoption de nouveaux statuts entrés en vigueur le 1er janvier dernier. Ces statuts rassemblent nos valeurs, nos priorités. C'est une feuille de route, un cap. Par ce document, nous voulons montrer que nous avons la volonté de construire un territoire attractif, solidaire, au service des habitants, associations et entreprises.

Les 29 conseils municipaux ont adopté cette feuille de route à l'unanimité. Ce soir, je tiens à remercier les maires, particulièrement impliqués, qui ont permis de montrer cette belle unité au sein de notre territoire. Mettant de côté les divisions

partisanes pour se consacrer à l'essentiel, la réussite de ce projet.

Tout le sens d'une intercommunalité, c'est de mettre en commun des moyens. L'esprit d'équipe comme dirait Jean Claude Tournayre, mon prédécesseur que je salue chaleureusement. C'est notre capacité à développer des investissements et des services rayonnant sur un bassin de vie et pour lesquels les communes ne pourraient agir seules. C'est aussi l'échelle qui permet de renforcer l'équité et la solidarité territoriale.

C'est là tout le sens de notre action, de nos perspectives, qui est tourné autour de trois axes majeurs.

> Le premier est celui de l'attractivité du territoire.

L'année 2017 a été marquée par de nombreux projets dans ce domaine qui se poursuivront en 2018.

Sur le plan économique tout d'abord.

C'est la compétence première de notre nouvelle agglomération je le disais en préambule, sous le pilotage d'Alain Zahm, avec l'aide de Benoît Gauthier pour l'artisanat, d'Alain Thomas pour le déploiement de la fibre optique, de Sylvie Bonnet pour le tourisme, d'Yves Fraysse pour l'agriculture.

Outre l'accompagnement des entreprises, le développement économique passe par de nombreuses opérations portées par l'Agglomération, parmi lesquelles le pôle entrepreneurial de Vidalon.

En 2010, Jean Claude Tournayre fait un pari un peu fou : transformer l'ancienne Manufacture royale devenue friche industrielle en pépinière d'entreprises.

8 ans plus tard, Vidalon est devenu un pôle entrepreneurial regroupant un centre de formation, une pépinière, un hôtel d'entreprises, un espace de coworking, un lieu ressource d'animation économique avec des rendez-vous réguliers à destination des porteurs de projets, des salariés et des chefs d'entreprises du territoire. L'année 2018 va confirmer la mutation de ce site en lieu ressource et de pointe pour le développement de l'économie numérique et des nouvelles technologies. Vidalon est un lieu connecté, ouvert, avec des salles de réunions, de coachings, des espaces adaptés au travail collaboratif. Demain, il sera relié

au centre-ville par la Via Fluvia. Les co-workers, les travailleurs free-lance, les indépendants, s'en sont déjà emparés. Nous voulons accompagner cette dynamique en encourageant la mise en réseau, l'échange. Car c'est bien dans l'économie collaborative et numérique que l'innovation prend ses racines aujourd'hui.

Ouvrer dans le champ du développement économique, c'est aussi mener une politique d'accompagnement et des dispositifs d'aide.

Aide aux agriculteurs, que nous considérons comme des piliers de l'économie. Aide aux commerces également, en partenariat avec les consulaires et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous venons de mettre en place un nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation et à l'investissement pour le commerce de proximité.

La bonne santé du tissu commercial est une priorité. La vitalité du commerce, c'est la vitalité urbaine. Les commerces participent au dynamisme d'un quartier au même titre que les équipements et les services publics. Ils sont autant de lieux de convivialité où les habitants se rencontrent, se parlent, font leurs achats quotidiens... Les commerces de proximité doivent être préservés, développés, mis en valeur. En ce sens, les associations Annonay + et Canton vit ensemble font un travail remarquable et nous incitent, tous, à changer nos habitudes de consommation. Je lance d'ailleurs un véritable appel au chauvinisme local, pour les consommateurs qui veulent préserver nos commerces, mais aussi pour les entreprises, qui peuvent consommer local et inciter à consommer local à travers les outils développés par les associations. Je pense notamment aux chèques cadeaux de la fédération Annonay +.

Développer la pépinière d'art et d'artisanat Créa'coeur, mener une politique de gestion du foncier d'activité, accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, inciter le secteur à se diversifier, notamment vers le tourisme... La politique économique de l'Agglomération prend de nombreuses formes que je ne peux détailler ce soir.

Je m'arrêterai simplement sur trois projets :

Le premier est l'extension de la zone de la Boissonnette, programmée en 2018 et qui permettra de maintenir une offre de foncier disponible sur le secteur et de répondre au besoin d'extension d'Ekibio en ouvrant à la commercialisation 10 hectares supplémentaires.

Le deuxième est le projet Rives de Faya, c'est cette opération multi-facettes, menée en partenariat avec la ville d'Annonay, particulièrement suivi par Madame la Maire Antoinette Scherer. Rives de Faya réunit la création d'un centre commercial, d'un complexe cinématographique et l'extension de la gare routière. Il permet la mobilisation d'acteurs privés qui investissent respectivement 17 millions d'euros pour le nouveau Super U et plus de 4 millions d'euros pour le multiplexe. Je tiens à remercier Michel Bourbon et la famille Baud qui font confiance à notre territoire.

Le troisième projet est celui du déploiement de la fibre optique.

En 2018, l'ensemble de la ville d'Annonay sera couverte. Le déploiement sera également achevé à Davézieux. Les travaux débuteront à Roiffieux et le débit sera augmenté dans la vallée de la Vocance. Chaque jour, notre territoire est un peu plus connecté. Que ce soit grâce à Orange, qui déploie la fibre sur ses fonds propres dans 16 communes de l'agglomération ou via le Syndicat Ardèche Drôme numérique, qui programme les travaux dans les 13 autres communes. Nous vivons à l'ère du numérique, les usages de l'internet changent, le partage de documents, l'échange des services, se développe. Déployer la fibre optique, c'est s'assurer que notre territoire ne va pas se retrouver en situation de fracture numérique.

Afin de garantir une couverture totale de l'Agglo, nous consacrons plus de 1,65 millions d'euros pour assurer ce déploiement.

L'attractivité de notre territoire, c'est notre capacité à attirer et à retenir des entreprises, mais aussi des habitants. Ce que nous faisons, ce pour quoi nous agissons, est orienté vers ce double objectif : que notre territoire soit choisi et que ses habitants aient envie d'y rester. Car ils vont y trouver de l'emploi, un cadre de vie agréable, des services publics de qualité, car ils auront la possibilité de se loger, de se former, de trouver des loisirs et une offre culturelle riche. C'est aussi cela, l'attractivité.

En matière culturelle, l'année qui s'achève aura encore été d'une exceptionnelle qualité. Promouvoir la culture est un principe cher à notre communauté d'agglomération. Ce ne sont pas Daniel Misery et Denis Duchamp, en charge de cette politique, qui me contrediront.

Annonay Rhône Agglo gère deux scènes, le Théâtre des Cordeliers et l'Espace Montgolfier qui accueillent la quarantaine de dates composant la saison culturelle En Scènes. Notre objectif est de proposer une programmation qui s'adresse à tous. Nous souhaitons que chacun ait la possibilité et l'envie de

pousser la porte de ces deux salles. Pour la saison 2016-2017, presque 15 000 spectateurs ont poussé ces portes. Ces chiffres progressent, nous nous en réjouissons.

La saison culturelle se décline aussi dans les communes, avec une offre de spectacles hors les murs qui s'exporte dans les villes et villages. Ce sont nos Dimanches nomades qui, je l'espère, seront plus nombreux en 2018.

2017 fut aussi l'année du lancement du festival d'été En Place organisé à Annonay.

Au-delà du spectacle vivant, notre rôle est important en matière de lecture publique et dans la préservation de notre savoir-faire technique et industriel avec la gestion de la bibliothèque Saint-Exupéry et de nos musées, et dans l'organisation d'événements tels que la Fête du livre jeunesse, ou la Fête de la science.

Vous le voyez, à l'Agglo, nous faisons de la culture une marque de fabrique, une identité forte. Si cette idée prend corps au sein de notre territoire, c'est parce que nous avons à cœur d'agir résolument avec les acteurs associatifs.

La Smac, Quelque p'Arts, l'Acta, la Source, la MJC d'Annonay, le GAC, les Amis de la bibliothèque... Ces associations sont nombreuses. Elles incarnent, avec leurs bénévoles, les moteurs d'une offre culturelle forte, diverse, accessible et de qualité.

Cette identité culturelle contribue, aux côtés des autres champs d'actions des collectivités locales, à l'attractivité de notre bassin de vie. C'est aussi un socle essentiel au bien-être et à l'épanouissement. Nous poursuivrons donc invariablement, notre action en 2018.

Enfin, car l'attractivité d'un territoire passe aussi par la présence d'équipements de qualité, je souhaite m'arrêter sur trois opérations clés qui viennent d'entrer en phase concrète.

Le premier, c'est sans surprise, **la création d'Aquavaure**. Sous le regard attentif d'Edith Mantelin, notre nouveau centre aquatique sera livré au printemps 2019. Il a pour vocation de répondre aux besoins et attentes des usagers du territoire. Il sera composé d'un espace aquatique, d'un bassin sportif, d'un bassin ludique et d'une pataugeoire. Ces bassins permettront d'assurer un enjeu essentiel : l'enseignement du savoir nager pour les enfants du territoire.

Aquavaure permettra aussi d'accueillir différentes pratiques sportives : natation, water-polo, plongée, canoë kayak.

Également, et c'était une demande forte des usagers, nous allons renforcer les animations mais aussi doter Aquavaure d'un espace bien-être, avec spa hammam et sauna. Un espace extérieur avec un bassin ludique, un pentaglisse et un espace jeux d'eau pour les plus petits.

L'Agglomération consacre presque 15 millions d'euros à cette opération. Les travaux ont démarré, se poursuivront en 2018 et l'ouverture pourra avoir lieu, comme je vous le disais, au printemps 2019.

Le deuxième équipement structurant, également suivi par Edith, est la **construction d'un nouveau gymnase à Marmaty**. Le bâtiment et sa toiture originale en toile tendue va permettre la pratique de sport collectif mais aussi la pratique de l'escalade en bloc, une discipline en pleine expansion. Nous espérons accueillir, grâce à ce nouveau gymnase, des compétitions de niveau national complétant l'offre de niveau départemental du Pouzin et d'Aubenas.

Le troisième projet structurant de l'Agglomération qui sert l'attractivité de notre territoire, c'est la **Via Fluvia**.

Pilotée par Christophe Delord, la création de la vélo-route voie verte vient de débiter sur notre territoire. Au total, six intercommunalités sont parties prenantes dans ce projet qui va permettre de faire la jonction entre le Rhône et la Loire. Le tronçon qui nous concerne s'étend sur 10 km entre Annonay et Saint-Marcel. Les travaux devraient s'achever cet automne. Pour nous, l'investissement, de 2,8 millions d'euros, est conséquent. La piste, destinée aux piétons, cyclistes et rollers suivra le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer. Elle va doper la fréquentation touristique mais aussi les mobilités douces.

Le sens de notre action, de nos perspectives, est, je l'ai dit, tourné autour de trois axes majeurs.

> Le deuxième axe est celui de garantir un haut niveau de qualité de services au quotidien

Sécurité, santé, habitat, urbanisme, assainissement, gestion des déchets, déplacements : l'agglomération agit dans de nombreux domaines et développe des services qui sont indispensables à l'organisation de la vie quotidienne.

En matière de sécurité, 2017 aura vu l'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours d'Annonay Rhône Agglo. Située au carrefour des

communes d'Annonay, Boulieu et Davézieux, le bâtiment rassemble 140 sapeurs-pompiers issus de ces trois communes ce qui en fait le plus important centre du département.

Je crois qu'on peut saluer la qualité de ce bâtiment. Il était essentiel de pouvoir offrir aux pompiers un équipement qui soit à la hauteur des services rendus chaque jour à la population.

Nous poursuivons le programme de regroupement de casernes lancé dans la vallée de la Vocance. Le nouveau site est attendu par les sapeurs-pompiers volontaires de la Vocance et les travaux devraient **démarrer en fin d'année.**

En matière de déplacement, l'agglomération gère à la fois le transport scolaire et le transport urbain.

Créé en 2015, sous l'impulsion de Thomas Toularastel, ce nouveau service permet de renforcer l'offre de transport sur le territoire notamment avec l'extension des lignes régulières, de la mise en place du transport à la demande et d'une navette de centre-ville.

Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du résultat. La fréquentation progresse. Les chiffres de l'année 2017 ne sont pas totalement analysés mais les premières estimations indiquent une augmentation de la fréquentation de 10%.

Nous voulons montrer qu'un service de qualité, opérant, structurant, peut modifier durablement les usages. Ces résultats nous y encouragent.

En matière de santé, l'action de l'intercommunalité se concrétise à travers la réalisation de maisons médicales, je pense à celle de Peaugres mais aussi à celle de Serrières. Ces opérations forment un véritable levier d'action pour attirer les professionnels de la santé et prévenir la désertification médicale.

Outre ces deux projets, Martine Chambon conduit, avec l'ARS, un diagnostic qui va nous aider à évaluer les besoins et à définir un plan d'actions. Finalisé en 2018, ce document nous aidera à engager des actions concrètes sur le territoire.

En matière d'assainissement, 2017 aura vu la réalisation de chantiers importants à Annonay, à Saint-Cyr et Davézieux.

2017 aura aussi été l'année de la prise de compétence à l'échelle du nouveau territoire. Richard Molina a beaucoup oeuvré pour que les échanges avec les communes soient fructueux. Je l'en remercie.

Les perspectives sont nombreuses et je ne citerai que les principales : la création d'une station d'épuration pour Limony-Serrières, le lancement des études pour la station de Peaugres, le démarrage de travaux à Félines, à Ardoix, à Savas ou encore dans le secteur de la Croisette à Annonay.

Pour ce qui est de la gestion des déchets, l'agglomération a, en 2017, assuré ses activités quotidiennes de collecte qu'il s'agisse des ordures ménagères, du tri sélectif ou de l'accueil en déchèteries.

Avec Laurent Marce, les élus ont acté l'uniformisation du dispositif de collecte en point d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire. Le déploiement est en cours à Ardoix et Quintenas et se poursuivra dans les autres communes.

A l'issue de ce changement, j'espère que la TEOM pourra être revue à la baisse pour les communes concernées, comme cela a été le cas en 2016 sur le territoire d'ex-Annonay Agglo.

Je veux citer aussi **l'action territoriale** et le service apporté par l'Agglomération aux communes, notamment le prêt de matériels organisé par Christian Forel qui est très apprécié, mais aussi le service d'instruction des Autorisations du Droit des sols, la mise en place de formation mutualisée ainsi que les groupements de commandes à venir notamment sur les marchés d'assurance.

Enfin, dans cette politique qui développe des services utiles au quotidien des habitants, je terminerai par deux domaines.

Celui de la gestion de notre patrimoine d'abord.

Avec Patrice Girard, l'agglomération a en charge 80 bâtiments. Nous nous efforçons pour chaque travaux de rénovation d'en améliorer l'efficacité énergétique. La rénovation de l'Annexe à la Lombardière ou la construction de la maison médicale de Peaugres, sont de beaux exemples.

En 2017, l'Agglomération a lancé une étude des potentialités pour équiper nos toitures en photovoltaïques. Je sais qu'Olivier De Lagarde veillera à ce que nous atteignons les objectifs auxquels nous nous sommes engagés dans le cadre de la labellisation Tepos, Territoire à énergie positive : diminuer nos consommations énergétiques et couvrir nos besoins par des énergies renouvelables.

Autre domaine, celui de l'urbanisme et de l'habitat enfin.

Nos maires travaillent ensemble à l'élaboration d'un PLUIH. Pour ceux qui ne sont pas du sérail, il s'agit d'élaborer un document unique à l'échelle des 29 communes remplaçant les POS, PLU, cartes communales. Le PLUIH nous permettra de donner plus de cohérence à notre agglomération, d'apporter des réponses communes sur l'habitat, les constructions, d'assurer un développement maîtrisé de l'urbanisation, de lutter contre la vacance qui touche un certain nombre de centre-villes et villages et d'améliorer tout simplement notre cadre de

vie. C'est un travail long et méticuleux qui nécessitera plusieurs années pour aboutir. Ce projet est mené par deux Vice-présidents, Denis Sauze et Laurent Torgue.

Le PLUIH s'accompagne également d'outils opérationnels comme les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat que nous déployons dans le centre-ville d'Annonay.

Ces opérations visent à accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement. Nous avons pour objectifs dans les 5 ans à venir de rénover 169 logements et 43 co-propriétés sur ce quartier. Aux côtés de l'Etat et de la ville d'Annonay, l'Agglomération va apporter un concours de 1 million d'euros.

Cette politique menée sur le territoire est nécessaire. Et les chiffres de population communiqués par l'Insee nous incitent à penser que nous allons dans la bonne direction. Annonay gagne des habitants pour la troisième année consécutive alors même que la ville-centre en perdait depuis les années 70 ! Les chiffres nous apprennent aussi que c'est l'arrivée de population nouvelle qui fait progresser le nombre d'habitants et non le solde naturel. Ces informations nous réjouissent et nous encouragent à poursuivre.

Comme vous le voyez le développement économique, l'attractivité du territoire, la présence de service public au quotidien sont pour nous des fils conducteurs. Ces actions doivent se faire nécessairement avec une attention particulière pour les personnes les plus fragiles.

> C'est là le dernier axe de notre action : notre volonté d'agir pour devenir un territoire plus solidaire

C'est une valeur que nous devons défendre. Notre rôle est vaste dans le domaine de l'action sociale. En direction des **personnes âgées** d'abord. Sous l'impulsion de Patrick Olagne et du CIAS (Comité Intercommunal d'Action Sociale) nous gérons sept établissements d'accueil, soit 350 lits. Parmi ces établissements, il faut citer le nouvel EPHAD la Clairière mais aussi l'unité pour personnes handicapées vieillissantes qui a ouvert ses portes dans cet établissement en 2017.

En 2018, nous souhaitons engager la réhabilitation complète du Foyer de l'Europe. Un projet important de près de 3 millions d'euros porté par notre bailleur, Foyer Vellave.

Être solidaire, c'est aussi **soutenir les associations**, qui œuvrent dans ce domaine, vœu cher à Yves Boulanger. Je pense à l'ADMR, à la Semad, à

Nouvelle Donne, à la Mission locale, à Activ'emploi. Depuis le 1er janvier, grâce à l'adoption de nos nouveaux statuts, nous allons aussi pouvoir accompagner 7 nouvelles associations qui viennent en aide aux plus fragiles : l'Adapei, le Secours populaire, la Croix-Rouge, le Secours catholique, Emmaüs, le collectif 31 et les Restos du cœur. C'est pour moi un signe important que l'ensemble du territoire se mobilise, y compris financièrement, en faveur des personnes les plus démunies. C'est aussi une juste reconnaissance du travail formidable des bénévoles et professionnels de ces associations.

L'action en faveur de l'insertion est aussi celle qui nous invite à veiller à ce que chaque marché public passé par l'Agglomération contienne des **clauses sociales**. Il s'agit notamment de réserver un volume d'heures de travail à des personnes qui ont des difficultés d'accès à l'emploi. Ces clauses nous permettent par exemple de proposer plus de 8000 heures pour les seuls chantiers centre aquatique, gymnase et Via Fluvia.

En 2018 je souhaite également que l'agglomération puisse accompagner le relogement de familles des **gens du voyage** qui vivent aujourd'hui dans des conditions précaires et indignes et je remercie René Sabatier qui suit ce dossier particulièrement difficile.

Enfin, je terminerai mon propos en citant cette nouvelle compétence que j'estime majeure pour l'agglomération : **la petite enfance**.

C'est un service essentiel, piloté par Ronan Philippe et Marie-Claire Michel, qui s'exerce à travers deux RAM, une crèche familiale et 6 multi-accueil. Ces établissements sont gérés par l'agglomération ou par des associations et je remercie particulièrement l'implication d'EGS, Familles rurales et l'Agipe.

2017 a été marquée par l'inauguration de l'Îlot marin, à Serrières, une très belle réalisation initiée par le Sivu enfance jeunesse et l'Agipe. L'Agglomération a également repris en cours d'année les activités de la Farandole permettant le maintien d'un lieu d'écoute parents enfants sur le territoire.

2018 doit permettre de structurer l'offre d'accueil en confortant notre guichet unique. Ce lieu sera la porte d'entrée du territoire pour tous les renseignements sur les modes de garde et permettra aux familles de remplir un bulletin unique d'inscription.

Nous devons aussi augmenter le nombre de places d'accueil d'ici 2020. Cela passera par le développement de la crèche familiale et le recrutement d'assistants maternels dans des secteurs où l'offre est déficitaire.

Nous avons ainsi acté en fin d'année, et afin de répondre aux attentes importantes des parents le lancement d'un nouveau projet : la création d'un pôle petite enfance.

Il ouvrira ses portes à l'horizon 2020 dans le parc Saint-Exupéry à Annonay. Il regroupera, sur un même site, un nouvel établissement d'accueil de 20 places, la crèche familiale, le RAM itinérant de l'agglomération et un espace Parentalité.

Ce nouveau service doit permettre de conforter l'accueil de l'enfant en situation de handicap, l'accueil sur les horaires atypiques et l'accompagnement des familles en difficulté économique ou sociale avec des places réservées. C'est près de 2 millions d'euros qui seront investis pour la réalisation de ce beau projet.

Vous voyez, notre champ d'action est extrêmement large. Chaque année, l'agglomération investit fortement pour le territoire. Ce sont autant de marchés utiles et nécessaires pour les entreprises locales qui répondent à nos appels d'offres.

Tous ces projets sont possibles grâce à deux choses :

- la première, c'est la préservation de nos capacités d'investissement. Et je sais pouvoir compter sur la pugnacité, la détermination et le sourire de Céline Bonnet, Vice-présidente aux Finances pour gérer les deniers de notre intercommunalité.
- La seconde, c'est la mobilisation essentielle, et sans faille de nos partenaires, notamment dans le cadre de contractualisations et je remercie Dominique Chambon en charge du suivi de ces politiques contractuelles.

Ces projets sont notamment possibles grâce :

- au Département et à l'engagement de son président Laurent Ughetto
- à la Région et plus particulièrement à Olivier Amrane et Virginie Ferrand pour leur soutien présent et à venir. Nous avons beaucoup de projets en discussion et nous ne doutons pas d'une issue positive.
- à L'Etat pour un soutien financier important et que nous espérons en croissance pour 2018
- à la Caf et à son président Alain Vialle
- aux bailleurs sociaux et particulièrement Ardèche Habitat et Foyer Vellave
- aux organismes consulaires, la Chambre d'agriculture, la CMA et la CCI

Je ne saurai terminer sans remercier et rendre hommage aux agents de la collectivité et à Céline Frey notre DGS. Sans eux, rien de serait possible. Merci de votre engagement exemplaire à nos côtés et au service du territoire.

J'ai été bien trop long.

Je souhaite simplement conclure en vous disant que je suis heureux de poursuivre le mandat qui m'a été confié pour servir notre territoire. Vous pouvez compter sur ma détermination à aller au bout des projets et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Je le fais en confiance, car je connais l'engagement des équipes qui sont à mes côtés.

Je vous adresse une dernière fois en mon nom et au nom de tout le conseil communautaire mes vœux de bonheur pour l'année 2018.

→ Buffet les Gourmandises de l'Ardèche

Produits locaux

Vin cave de Saint-Désirat

Jus de fruits de l'exploitation Meyrand à Félines

→ Concert My Family